

Contexte :

Le Conseil de développement du Pays d'Arles a été renouvelé par l'intermédiaire d'un appel à candidatures ouvert aux citoyens et aux structures en 2021. Cet appel à candidatures n'avait pas atteint les objectifs fixés en matière de représentation de l'ensemble du territoire, toutefois les travaux avaient été lancés pour permettre aux membres actuels d'expérimenter et de définir collectivement des objectifs et une organisation.

1. Définition et installation de la gouvernance

Les membres ont travaillé à préciser missions et fonctionnement, tout en avançant sur les différentes saisines en cours. Une gouvernance a été installée, avec l'élection de co-présidents et la structuration d'un Comité de coordination.

Les co-présidents du Conseil de développement élus lors de la réunion plénière du 13 mars 2023 :

Madame Fabienne CHAMEROY
Monsieur Jean-François SOURDAIS

Les vice-présidents :

Madame Claude LECAT (représentant l'association DEDUCIMA)
Monsieur Didier NAL (représentant l'entreprise Alpilles assurances)

Les membres du Comité de coordination :

Le Comité de coordination du Conseil de développement est composé des co-présidents et vice-présidents, et des référents des différents groupes de travail et suppléants :

Mme Catherine Le Guellaut, Mme Annakarín Quinto, M. Jean-Marc Rocchi, M. Emmanuel Nancy, Mme Marie-Paule Chauvet, M. Patrick Faure, M. Ivan Dumon, M. Jean-Claude Arnaud.

2. Actualisation de la liste des membres

Depuis le début des travaux, des personnes ont pris connaissance des activités du Conseil de développement et ont demandé à le rejoindre. Des démissions ont été enregistrées.

	Demande d'intégration	Démission
Représentants de structures (entreprises, associations, collectifs...)	Centrales villageoises du Pays d'Arles Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques des Bouches-du-Rhône Association Petit à Petit Conseil handi-citoyen du Pays d'Arles Association Terre de liens Arles linux	Espace Cosmos
Particuliers	M. Frédéric Deurrieu Mme Diane Miquel-Boulié M. Jean-Luc Moya Mme Aurélie Grellet	M. Roland Pastor M. Jean-Marc Milly M. Steeve Mathis

La liste actualisée des membres du Conseil de développement est portée en annexe à la présente délibération.

Conformément au règlement intérieur du Conseil de développement, une action est en cours pour interroger les membres absents, afin de vérifier leur souhait de confirmer leur engagement. Cette procédure permettra de faire un état des lieux de la composition et de définir des objectifs en termes de répartition territoriale, de parité et de diversité dans la perspective d'un nouvel appel à candidatures. Ces objectifs seront co-définis par les membres du Conseil de développement et la Commission participation citoyenne du PETR.

3. Appel à candidature : perspectives

Le Conseil de développement présentera à la Commission participation citoyenne des propositions sur les objectifs, la méthode et le calendrier d'un appel à candidatures, prévu à partir de septembre/octobre 2023.

Les membres ont analysé leur expérience et capitalisé des principes de fonctionnement et de méthode dans différents documents cadres (Guide du conseiller, Charte éthique, boîte à outils...). Ce travail permettra de présenter aux candidats une organisation stabilisée, définie par les membres.

Je vous propose, chers collègues, de bien vouloir :

1 – APPROUVER les modifications apportées à la liste des membres du Conseil de développement du Pays d'Arles ;

2 – ACTER les conditions et le calendrier du nouvel appel à candidatures en vue de constituer le Conseil de développement du Pays d'Arles ;

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président

